



RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LES RELATIONS INDUSTRIELLES

AU :	Conseil d'administration
RÉUNION :	Les 19 et 20 novembre 2014
DE :	Roula Zaarour, vice-présidente, Personnes et Culture
OBJET :	Le point sur les relations industrielles 2014-2015 – T2
DATE :	Le 17 octobre 2014

POINTS SAILLANTS:

- Le réseau français est actuellement en négociation avec trois (3) unités syndicales et associations d'artistes :
 - Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)
(Convention échue depuis le 9 juillet 2012)
 - Société professionnelle des auteurs et compositeurs de Radio-Canada (SPACQ)
(Convention échue depuis le 7 janvier 2011)
 - Syndicat des techniciens et artisans du Réseau Français de Radio-Canada (STARF)
(Convention échue depuis le 31 mars 2014)
- Le réseau anglais :
 - Une nouvelle entente a été conclue et entérinée avec l'Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists (ACTRA). La convention collective viendra à échéance le 30 juin 2015.
- Les réseaux français et anglais sont conjointement en négociation avec une (1) unité syndicale nationale :
 - Une nouvelle entente a été conclue avec la Canadian Federation of Musicians (CFM) et doit être entérinée. La convention collective viendrait à échéance le 30 septembre 2015.

SYNDICAT	Date d'entrée en vigueur	Nombre de membres *	Principaux enjeux
DOSSIERS FRANÇAIS			
TOUS LES SYNDICATS FRANÇAIS (Section 18.1)	31 mai 2012		Le 19 septembre dernier, le Conseil Canadien des Relations Industrielles (CCRI) a rendu une décision favorable à la Société en déclarant que la structure syndicale actuelle est désuète et obsolète. Les parties disposent de 90 jours pour trouver une entente sur la nouvelle structure syndicale. À défaut d'entente dans les 90 jours, le CCRI convoquera les parties pour entendre leurs représentations sur la structure désirée. Au terme de ces représentations, le CCRI rendra une décision.
AR (Association des réalisateurs) <i>Représente tous les réalisateurs.</i>	16 décembre 2013 au 15 décembre 2014	275	Aucun changement depuis le dernier rapport trimestriel.
STARF (Syndicat des technicien(ne)s et artisan(e)s du réseau français de Radio-Canada) <i>Représente tous les employés de la technique.</i>	1 ^{er} avril 2013 au 31 mars 2014	1 011 s.21(1)(b) s.21(1)(c) s.21(1)(d)	Les parties sont toujours en processus de négociations.
SCRC (Syndicat des communications de Radio-Canada) <i>Représente tout le personnel et fonctions journalistiques.</i>	1 ^{er} octobre 2012 au 28 février 2015	1 363	Aucun changement depuis le dernier rapport trimestriel.
SCFP (Syndicat canadien de la fonction publique) <i>Représente tout le personnel de l'administration et du soutien administratif, à l'exclusion du personnel de supervision.</i>	26 septembre 2010 au 20 septembre 2015	521	L'entente de principe, intervenue le 20 juin dernier, a été entérinée dans une proportion de 98% par l'assemblée générale du syndicat.

* Au 21 septembre 2014

** Non applicable - Ce type de personnel est embauché en fonction de nos besoins de production

SYNDICAT	Date d'entrée en vigueur	Nombre de membres *	Principaux enjeux
<p>UDA (Union des artistes)</p> <p><i>Représente les artistes qui offrent une prestation sur scène, au cinéma, à la télévision ou à la radio, au Canada d'expression française.</i></p>	27 mai 2013 au 14 novembre 2015	N/A **	Aucun changement depuis le dernier rapport trimestriel.
<p>SARTEC (Société des auteurs de la radio, de la télévision et du cinéma)</p> <p><i>Représente les auteurs d'œuvres littéraires ou dramatiques originales en langue française destinées à la radiodiffusion, la télédiffusion, au cinéma et à l'audiovisuel.</i></p>	10 juillet 2010 au 9 juillet 2012	N/A **	Aucun changement depuis le dernier rapport trimestriel.
<p>SPACQ (Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec)</p> <p><i>Représente les auteurs, compositeurs et auteurs-compositeurs de musique et/ou de chanson commandée.</i></p>	8 janvier 2007 au 7 janvier 2011	N/A **	Aucun changement depuis le dernier rapport trimestriel.
DOSSIERS ANGLAIS			
<p>GCM (Guilde canadienne des médias)</p> <p><i>Représente tous les employés de production, de la technique et administratif ainsi que tous les journalistes des Services anglais.</i></p>	1 ^{er} avril 2014 au 31 mars 2019	4 147	Aucun changement depuis le dernier rapport trimestriel.
<p>WGC (Writers Guild of Canada)</p> <p><u>Convention pour la Télévision et la Radio</u></p> <p><i>Représente les auteurs professionnels indépendants d'œuvres littéraires ou dramatiques au Canada anglais pour la radio, la télévision, le cinéma, la vidéo, le multimédia, les rédacteurs et les consultants d'histoire.</i></p>	1 ^{er} septembre 2013 au 31 août 2016	N/A **	Aucun changement depuis le dernier rapport trimestriel.
<p>IATSE (International Alliance of Theatrical, Stage Employees and Moving Picture Machine Operators of the United States and Canada) (machinistes)</p> <p><i>Représente les employés d'employeurs qui exploitent des lieux de divertissement.</i></p>	Sans convention collective depuis 1994	N/A **	Aucun changement depuis le dernier rapport trimestriel.

* Au 21 septembre 2014

** Non applicable - Ce type de personnel est embauché en fonction de nos besoins de production

SYNDICAT	Date d'entrée en vigueur	Nombre de membres *	Principaux enjeux
<p>ACTRA (Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists) (Performers)</p> <p><u>Convention pour la Télévision et la Radio</u></p> <p><i>Représente les artistes professionnels indépendants - acteurs, chanteurs, danseurs, comédiens, dessinateurs (dans le cadre d'un spectacle), les marionnettistes engagés par CBC.</i></p>	<p>1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015</p> <p>s.18(b) s.21(1)(b)</p>	N/A **	<p>Le 26 août 2014, les parties ont conclu une entente de principe pour prolonger les conventions collectives pour la Télévision et la Radio du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015.</p> <p>Les nouvelles conventions collectives ont été entérinées par l'ACTRA.</p>
DOSSIERS NATIONAUX			
<p>CFM (The Canadian Federation of Musicians) (Anciennement connu sous le nom The American Federation of Musicians of the United States and Canada)</p> <p><i>Il représente les entrepreneurs indépendants qui sont engagés en tant que musiciens, chefs d'orchestre, arrangeurs, chanteurs (sous réserve d'un accord avec l'ACTRA).</i></p>	<p>30 septembre 2010 au 30 septembre 2015</p>	N/A **	<p>Les parties ont conclu une entente de principe.</p> <p>Cette entente doit être entérinée par les membres plus tard cette année.</p> <p>La convention collective expirerait le 30 septembre 2015</p>
<p>APS (Association des professionnels et des superviseurs)</p> <p><i>Représente les superviseurs et les professionnels, et ceux qui exercent des fonctions similaires ou comparables.</i></p>	<p>1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2016</p>	733	<p>Aucun changement depuis le dernier rapport trimestriel.</p>

* Au 21 septembre 2014

** Non applicable - Ce type de personnel est embauché en fonction de nos besoins de production